

**RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
ÉTABLI POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} OCTOBRE 2008 AU 31 MARS 2009
CONFORMÉMENT AUX ARTICLES L. 232-7 ALINÉA 3 DU CODE DE COMMERCE,
L. 451-1-2 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER
ET 222-4 ET SUIVANTS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS**

**ADDENDUM AU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL RELATIF AUX ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À
L'ARRÊTÉ DES COMPTES INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS CONDENSÉS DU PREMIER SEMESTRE DE
L'EXERCICE OUVERT LE 1^{ER} OCTOBRE 2008**

**Précisions sur le point 2 relatif aux faits majeurs survenus au cours du premier semestre de
l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2008**

Postérieurement à l'arrêté des comptes intermédiaires consolidés condensés et à l'arrêté du rapport financier semestriel présenté ci-après, les demandeurs au recours en annulation de la décision de l'Autorité des Marchés Financiers accordant à GENESIS PARTNERS une dérogation à l'obligation de déposer une offre publique sur les titres d'ANOVO se sont désistés de leur action sans condition lors de l'audience du 26 mai 2009 ; ce désistement a été accepté par l'ensemble des parties à l'instance.

**DÉCLARATION DES PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITÉ
DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes intermédiaires consolidés condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à BOULOGNE-BILLAN COURT,

Le 29 mai 2009.

Richard SEURAT
Président-Directeur Général

**RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ
POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} OCTOBRE 2008 AU 31 MARS 2009**

Le Conseil d'administration de la société s'est tenu le 19 mai 2009 afin d'examiner les résultats du premier semestre de l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2008 et d'arrêter les comptes intermédiaires consolidés condensés, relatifs au premier semestre clos le 31 mars 2009.

Du fait des deux reports successifs de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires, les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2008 n'ont pas encore été approuvés. Ils seront soumis à l'Assemblée Générale le 30 juin 2009.

En application du Règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers intermédiaires consolidés arrêtés le 31 mars 2009 ont été établis conformément au référentiel IFRS tel qu'en vigueur au sein de l'Union Européenne.

1 Activité et résultats au cours du premier semestre de l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2008

Les restructurations passées et les efforts de productivité réalisés, couplés au déploiement des offres à valeur ajoutée, ont eu un impact favorable sur l'activité et les résultats du premier semestre.

Le chiffre d'affaires, en croissance de 13 %, s'établit à 190,2 M€ et le résultat net, qui était négatif de 15,2 M€, redevient positif à 4,9 M€. Toutefois, les effets de la crise financière actuelle et la structure du bilan héritée du passé continuent de peser sur la trésorerie dont le solde s'est dégradé par rapport au 30 septembre dernier.

Le Conseil d'administration propose à la prochaine Assemblée Générale, convoquée le 30 juin prochain, de procéder à l'augmentation de capital réservée à GENESIS PARTNERS de 15 M€ par incorporation de créances et d'améliorer les conditions de l'émission de bons de souscription d'actions (BSA).

1.1 Activité du premier semestre de l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2008

L'analyse des domaines d'activité stratégiques (DAS) démontre le bon positionnement d'ANOVO sur ses marchés.

Le DAS *Telco*, qui traite pour l'essentiel les téléphones mobiles, enregistre une progression de ses activités de près de 30 % avec des progressions sur l'ensemble des pays notamment en France avec l'intégration des activités de SAGEM MOBILES mais aussi au Royaume-Uni et en Suède. Seule l'Espagne marque un peu le pas mais continue de performer.

La convergence numérique et l'intégration croissante des produits relevant des DAS *Accès et Multimédia* (modems, *triple play*, décodeurs, PC...) ont amené à fusionner les deux DAS axés sur l'image et les données, au sein d'un seul DAS dénommé *Multimédia*.

Ce DAS *Multimédia*, stable en chiffre d'affaires du fait des effets de change, contribue significativement à l'amélioration des résultats du Groupe. En effet, les restructurations au Royaume-Uni ainsi que le déploiement des offres de *hubs* logistiques et d'extension de garanties auprès des constructeurs et distributeurs en Suède, en l'Italie et en Espagne (SAMSUNG, UNIEURO, EXPERT...) expliquent cette performance. En France, l'activité reste soutenue, notamment pour CANAL+ ainsi que pour SFR/NEUF et BELGACOM.

1.2 Résultats du premier semestre de l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2008

<i>En M€</i>	<i>S1 2008/2009</i>	<i>S1 2007/2008 (retraité)¹</i>	<i>Variation (%)</i>
<i>Chiffre d'affaires</i>	190,2	168,3	13,0
<i>Résultat opérationnel</i>	7,3	-3,0	+
<i>Résultat net</i>	4,9	-15,2	+

¹ Afin d'améliorer la lisibilité des résultats, le Groupe a décidé de supprimer le niveau intermédiaire de résultat séparant les éléments courants des éléments non-courants qui avait été instauré au 30 septembre 2007, faisant usage de la possibilité laissée par la Recommandation 2004-R02 du CNC. Cependant, le Groupe a conservé la notion d'*Autres produits et charges opérationnels* (voir paragraphe 6.3 de l'annexe aux comptes intermédiaires consolidés condensés du premier semestre de l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2008) afin d'isoler les éléments majeurs de nature à fausser l'analyse de la performance économique du Groupe. La colonne *S1 2007/2008* a été retraitée en conséquence.

² Incluant une subvention perçue d'un client en contrepartie d'un engagement pris pour un montant de 1 M€.

Le résultat opérationnel poursuit sa progression, dans la lignée du second semestre de l'exercice précédent, et s'établit à +7,3 M€ alors qu'il était à l'équilibre (avant dépréciation des écarts d'acquisition) au premier semestre de l'exercice précédent. Le résultat financier, qui bénéficie du dénouement favorable des opérations sur produits dérivés, s'établit à -0,3 M€ même si les charges financières pèsent plus lourd qu'au premier semestre de l'exercice précédent (2,9 M€ contre 2,7 M€).

Après prise en compte d'une charge d'impôt de 2 M€, le résultat net part du Groupe s'établit à 4,9 M€, à comparer à une perte de 15,2 M€ au premier semestre de l'exercice précédent, qui incluait 11,6 M€ de charges à caractère exceptionnel.

1.3 Bilan et trésorerie

Le Groupe s'est efforcé de limiter la croissance de son besoin en fonds de roulement, lequel a été particulièrement affecté par le retrait des couvertures par certains assureurs-crédit. En dépit d'investissements limités à 2,6 M€, la dette financière nette s'élève à 75 M€ à fin mars 2009, contre 70 M€ à fin septembre 2008 et conduit à un *gearing* stable de 1,6.

2 Faits majeurs survenus au cours du premier semestre de l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2008**2.1 Convocation de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires**

L'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer notamment sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2008, sur le renouvellement des mandats des Administrateurs et sur l'opération de restructuration financière négociée avec les banques sous l'égide du Mandataire ad'hoc, a été par deux fois reportée, en dernier lieu sur Ordonnance du Président du Tribunal de commerce de BEAUVAIS du 12 mars 2009. Afin que l'Assemblée Générale puisse se tenir postérieurement au délibéré de la Cour d'appel de PARIS dans le cadre du recours en annulation de certains actionnaires contre la décision de l'Autorité des Marchés Financiers accordant à GENESIS PARTNERS une dérogation à l'obligation de déposer une offre publique, le Conseil d'administration du 19 mai 2009 a décidé en conséquence de la convoquer le 30 juin 2009.

2.2 Restructuration financière soumise au vote de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires

Le poids du service de la dette et le contexte actuel de crise financière et de resserrement du crédit ont amené la Direction Générale à engager des négociations avec le pool bancaire afin de revoir les modalités de la dette restructurée pour sécuriser le financement de la croissance. Dans ce cadre, les créanciers de la dette restructurée ont accepté le principe du report de l'annuité de la dette restructurée de février 2009 au 30 septembre 2009, et ont signé un accord visant à réduire la dette et consolider le bilan d'ANOVO.

Dans le cadre de cet accord :

- (i) des créances, d'une valeur de 15 M€, ont été acquises à un prix décoté au 19 décembre 2008 par un investisseur privé, GENESIS PARTNERS, société détenue à 99,5 % par SAINT GERMAIN PARTICIPATIONS,,
- (ii) l'Assemblée Générale des actionnaires doit se prononcer sur une augmentation de capital de 15 M€ réservée à GENESIS PARTNERS et réalisée par compensation de créances,
- (iii) le prix de souscription a été déterminé sur la base de la moyenne du cours de l'action d'ANOVO à la clôture sur les 4 séances ayant précédé le Conseil d'administration du 27 novembre 2008, soit 2,40 € par action,
- (iv) la dette restructurée, ainsi réduite de plus d'un tiers, s'élèverait alors à 26,7 M€ et serait rééchelonnée, à des conditions inchangées (soit *Euribor* 3 mois augmenté de 200 points de base) sur 6 ans en échéances semestrielles, avec une première échéance de 2 M€ en septembre 2009 puis de 4,5 M€, 5 M€, 5,5 M€, 6 M€ et 3,7 M€ de 2010 à 2014. Ce rééchelonnement a été accordé sous condition de la réussite de l'augmentation de capital présentée ci-dessus, est assorti de nouveaux ratios prudentiels et prévoit l'affectation prioritaire au remboursement des échéances de septembre 2013 et de mars 2014 des produits de cession d'actifs excédant un certain seuil et de 50 % des sommes initialement dues à un établissement financier au titre de produits dérivés contestés et abandonnés par ledit établissement au terme de l'issue favorable des négociations portant sur ces produits dérivés.

À l'issue de cette augmentation de capital, GENESIS PARTNERS détiendrait 47,8 % du capital d'ANOVO. En conséquence, GENESIS PARTNERS a obtenu de l'Autorité des Marchés Financiers, par décision du 3 février 2009, une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique d'achat sur le fondement de l'article 234-9 (2°) du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers. Un recours en annulation de cette décision porté devant la Cour d'appel de Paris par certains actionnaires est actuellement pendant.

Soucieux d'associer les actionnaires à cette opération, le Conseil d'administration a également décidé de proposer à l'Assemblée Générale l'émission et l'attribution gratuite de trois catégories de bons de souscription d'actions (BSA) à l'ensemble des actionnaires, dont les conditions d'attribution et d'exercice ont été améliorées les 5 janvier, 13 février et 19 mai 2009.

Ainsi, pour 1 action détenue, chaque actionnaire recevrait 20 BSA1, 10 BSA2 et 8 BSA3 :

- (i) 20 BSA1 donneraient le droit de souscrire à 1 action ANOVO au prix de 0,80 € pendant 3 mois à compter du lendemain de la réalisation de l'augmentation de capital réservée ;

- (ii) 20 BSA2 donneraient le droit de souscrire à 1 action ANOVO au prix de 1,60 € pendant les 12 mois suivant la période d'exercice des BSA1 ;
- (iii) enfin, 20 BSA3 donneraient le droit de souscrire à 1 action ANOVO au prix de 2,40 € pendant les 12 mois suivant la période d'exercice des BSA2.

En cas d'exercice de l'ensemble des BSA, la participation de GENESIS PARTNERS descendrait à 24 % et ANOVO disposerait alors d'une trésorerie additionnelle de 17,5 M€.

L'opération initiale a fait l'objet d'une note d'opération qui a reçu le 16 février 2009 le visa n° 09-037 de l'Autorité des Marchés Financiers. Cette note d'opération sera mise à jour préalablement à l'Assemblée Générale, notamment s'agissant modifications apportées aux conditions d'émission des BSA, sur l'actionnariat de GENESIS PARTNERS, et sur la situation financière de la société, et le document de référence 2007/2008 fera l'objet d'une actualisation.

Ces opérations devront être précédées d'une réduction de la valeur nominale de l'action à 0,80 €.

En complément de ces opérations, le Conseil d'administration a décidé la constitution d'un Fonds Commun de Placement d'Entreprise dédié pour offrir aux salariés de la société la possibilité de participer au capital.

2.3 Regroupement des actions de la société

Le regroupement des titres, décidé par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 17 janvier 2008, a été mis en œuvre le 29 décembre 2008. Au 13 mai 2009, 99,71 % des actions anciennes avaient été regroupées.

2.4 Opérations sur produits dérivés de taux

Les produits dérivés contestés (voir document de référence 2007/2008) ont été résiliés, avec un impact positif sur le compte de résultat consolidé de 1,8 M€.

2.5 Modifications majeures intervenues dans l'actionnariat de la société

Les évènements suivants sont intervenus au cours du premier semestre de l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2008.

- (i) Monsieur Jean DE LA VILLARDIERE a déclaré avoir franchi en hausse, le 3 mars 2009, les seuils de 5 % du capital et des droits de vote de la société (Décision et Information AMF n° 209C0380 du 9 mars 2009), puis avoir franchi en hausse, le 27 mars 2009, le seuil de 10 % du capital de la société (Décision et Information AMF n° 209C0465 du 27 mars 2009). Enfin, par courrier du 31 mars 2009, Monsieur Jean DE LA VILLARDIÈRE a déclaré détenir 685 110 actions ANOVO représentant 13 702 200 droits de vote¹, soit 10,04 % du capital et 10,01 % des droits de vote. Monsieur Jean DE LA VILLARDIÈRE a également procédé à une déclaration d'intention par courrier du 9 avril 2009 (Décision et Information AMF n° 209C0520 du 9 avril 2009).

¹ Information corrigée par la société par suite d'une inexactitude au sein de la déclaration de franchissement de seuil.

- (ii) Messieurs Bruno LADAUGE, Daniel AUZAN, Stan ATKINS, Alain CLAROU, Frédéric DADVISARD, Yves GOBLET, Arnaud SANGLÉ-FERRIÈRE, Emmanuel BROSSARD-RUFFEY, Madame Nadège COUREAU et les sociétés XUL SARL et AEBI HOLDING SA ont déclaré avoir franchi de concert en hausse, le 11 mars, les seuils de 5 % du capital et des droits de vote de la société (Décision et Information AMF n° 209C0396 du 12 mars 2009, rectifiée par Décision et Information AMF n° 209C0431 du 20 mars 2009). Par suite, 39 personnes physiques et morales, incluant les 11 membres du concert visé au (ii) ci-dessus, ont déclaré avoir franchi de concert en hausse, le 18 mars 2009, les seuils de 10 % du capital et des droits de vote de la société, et détenir de concert 737 317 actions ANOVO représentant 15 048 340 droits de vote, soit 10,80 % du capital et 10,99 % des droits de vote de la société (Décision et Information AMF n° 209C0432 du 20 mars 2009). Les concertistes ont également procédé à une déclaration d'intention spontanée (Décision et Information AMF n° 209C0396 du 12 mars 2009).

La situation la plus récente de l'actionnariat identifié, ainsi que la composition du concert déclaré le 18 mars 2009, sont détaillées dans les tableaux ci-après.

SITUATION DE L'ACTIONNARIAT IDENTIFIÉ AU 30 AVRIL 2009

Actionnaire	Situation au 30/04/2009					Situation au 30/09/2008				Situation au 30/09/2007			
	Nombre d'actions regroupées	Nombre d'actions non regroupées	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Nombre d'actions regroupées	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL										6 621 548	4,85%	6 621 548	4,84%
PARVUS ASSET MANAGEMENT										9 176 109	6,72%	9 176 109	6,70%
CYCLADIC CAPITAL										10 849 401	7,95%	10 849 401	7,92%
DE LA VILLARDIERE Jean (1)	685 110	-	10,04%	13 702 200	10,01%								
Concert déclaré le 20 mars 2009 (1)	737 317	-	10,80%	15 046 340	10,99%								
Mandataires sociaux (2)	2 634	14	0,04%	53 567	0,04%	1 552 663	1,14%	1 553 548	1,13%	1 552 663	1,14%	1 553 548	1,13%
Autres actionnaires nominatifs	73 390	201	1,08%	1 563 189	1,14%	521 853	0,38%	919 416	0,67%	518 493	0,38%	915 941	0,67%
Total actionnaires nominatifs	155 885	221	2,28%	3 530 648	2,58%	522 741	0,38%	921 189	0,67%	519 381	0,38%	917 714	0,67%
Dont mandataires sociaux	44	14	0,00%	1 767	0,00%	888	0,00%	1 773	0,00%	888	0,00%	1 773	0,00%
Dont membres du concert	82 451	6	1,21%	1 965 692	1,44%								
Auto-détention	1 034	38	0,02%	20 718	0,02%	20 717	0,02%	20 717	0,02%	20 717	0,02%	20 717	0,02%
Sous-total actionnaires identifiés	1 499 485	253	21,97%	30 386 014	22,19%	2 095 233	1,53%	2 493 681	1,82%	28 738 931	21,05%	29 137 264	21,28%
Flottant	5 327 177	-	78,03%	106 560 213	77,81%	134 438 250	98,47%	134 438 250	98,18%	107 794 552	78,95%	107 794 552	78,72%
Total	6 826 675	-	100,00%	136 946 227	100,00%	136 533 483	100,00%	136 931 931	100,00%	136 533 483	100,00%	136 931 816	100,00%

(1) Position déclarée lors de la dernière déclaration de franchissement de seuil

(2) Compte tenu de la démission d'Alan SUTTON de son mandat d'Administrateur le 17 mars 2009, les actions détenues par celui-ci sont présentées sur la ligne *Mandataires sociaux* au 30 septembre 2007 et au 30 septembre 2008, et sur la ligne *Concert déclaré le 20 mars 2009* au 30 avril 2009.

COMPOSITION DU CONCERT DÉCLARÉ LE 18 MARS 2009

Actionnaire	Nombre d'actions regroupées	Nombre d'actions non regroupées	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Concert déclaré le 20 mars 2009 (1)	737 317	-	10,80%	15 046 340	10,99%
XUL SARL	127 174	-	1,86%	2 543 480	1,86%
AEBI HOLDING	100 000	-	1,46%	2 000 000	1,46%
SUTTON Alan John	75 000	-	1,10%	1 500 000	1,10%
SANGLE-FERRIERE Arnaud	64 000	-	0,94%	1 280 000	0,93%
COEUGNIET François	55 550	-	0,81%	1 111 000	0,81%
DADVISARD Frédéric	41 995	-	0,62%	839 900	0,61%
ATKINS Stan	33 751	-	0,49%	675 020	0,49%
COUREAU Nadège	32 953	-	0,48%	659 060	0,48%
LIKIERMAN George Michel	30 000	-	0,44%	600 000	0,44%
FEVRIER Steve	25 399	-	0,37%	507 980	0,37%
AUZAN Daniel	22 500	-	0,33%	750 000	0,55%
LADAUGE Bruno	19 607	-	0,29%	392 140	0,29%
BERRUER Jean-Yves	18 250	-	0,27%	365 000	0,27%
CHAILLOU Laurent	12 345	-	0,18%	246 900	0,18%
DURRUTY Jean-Baptiste	11 609	-	0,17%	232 180	0,17%
DE BROGLIE Arnaud	9 880	-	0,14%	197 600	0,14%
PETHELAZ Pierre	9 690	-	0,14%	193 800	0,14%
DIEU Bernard	9 000	-	0,13%	180 000	0,13%
MONGABURE Monique	8 095	-	0,12%	161 900	0,12%
YOU Samuel	6 000	-	0,09%	120 000	0,09%
KOSTREWSKI Zegmond	2 545	-	0,04%	50 900	0,04%
FASQUEL Pierre	2 500	-	0,04%	50 000	0,04%
ANUS Chantal	2 394	-	0,04%	47 880	0,03%
KERVIL Jean-Yves	2 181	-	0,03%	43 620	0,03%
CHATI Mehdi	2 029	-	0,03%	40 580	0,03%
KASTEL Frédéric	2 000	-	0,03%	40 000	0,03%
SCAILLEREZ Patrice	2 000	-	0,03%	40 000	0,03%
KOSTREWSKI Olivier	1 650	-	0,02%	33 000	0,02%
BROSSARD-RUFFEY Emmanuel	1 420	-	0,02%	28 400	0,02%
CATIN Nicolas	925	-	0,01%	18 500	0,01%
DE GROMARD Alexis	925	-	0,01%	18 500	0,01%
MARQUET-ELLIS Thibault	850	-	0,01%	17 000	0,01%
DE TOLEDO Stéphane	833	-	0,01%	16 660	0,01%
GOBLET Yves	550	-	0,01%	11 000	0,01%
CHOMETTE Roger	500	-	0,01%	10 000	0,01%
LAFFERRERE Guy	400	-	0,01%	8 000	0,01%
LE MER Eric	327	-	0,00%	6 540	0,00%
CLAROU Alain	250	-	0,00%	5 000	0,00%
JALABERT M.	240	-	0,00%	4 800	0,00%

(1) Position déclarée lors de la dernière déclaration de franchissement de seuil

3 Principaux risques et incertitudes pour le second semestre de l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2008

3.1 Risque de contrepartie

Parmi les dix premiers clients du Groupe, qui représentent 60 % du chiffre d'affaires consolidé, certains sont plus particulièrement affectés par la crise économique et financière actuelle et ont récemment annoncé des pertes significatives. La société n'est pas en mesure de se prononcer sur leur situation financière à date mais suit la situation via ses assureurs-crédit.

3.2 Risque de liquidité

Au 31 mars 2009, la trésorerie disponible est de 8,3 M€ et les lignes de découvert et de factoring accordées s'élèvent à 24,3 M€ et sont utilisées à hauteur de 15,6 M€, soit un disponible de 8,7 M€. Sur ces lignes renouvelées annuellement, 2,7 M€ de lignes de crédit court terme ont été supprimées sur le semestre.

La société a continué de faire face à une dégradation de son fonds de roulement consécutive à un bilan déséquilibré ayant entraîné, compte tenu de l'endettement de la société, outre l'impossibilité de recourir à des refinancements en crédit-bail, le retrait de lignes de crédit court terme, la résiliation des positions de certains assureurs-crédit et des restrictions posées par les banquiers locaux de certaines filiales à la remontée d'avances de trésorerie à la société mère (en application de la convention de trésorerie en vigueur au sein du Groupe) compte tenu de son niveau d'endettement, rendant le financement de la société difficile dans le contexte financier actuel.

Le rachat, par GENESIS PARTNERS, d'une partie de la dette restructurée (soit 15 M€) et la proposition à l'Assemblée Générale de son incorporation au capital dont l'approbation conditionne le rééchelonnement sur 6 ans de la dette résiduelle (soit 26,7 M€) permettent en revanche d'assurer la pérennité de l'entreprise. Ce rééchelonnement est conditionné à l'approbation par les actionnaires du projet d'augmentation de capital réservée qui leur est soumis.

Les modalités détaillées de l'opération proposée au vote des actionnaires sont décrites au point 2.2 ci-dessus.

À l'issue de l'augmentation de capital réservée, la société disposera d'une structure financière lui permettant de rétablir ses positions auprès des assureurs-crédit, de recourir, si besoin, à de nouvelles sources de financement, notamment des refinancements immobiliers, afin d'honorer ses obligations à court terme et d'assurer son développement auprès de ses clients.

Si cette opération n'était pas votée par les actionnaires, la société anticipe de ne pas disposer d'une marge de manœuvre en trésorerie suffisante au regard de l'échéance de 8,4 M€ (hors intérêts) de septembre 2009 de sa dette restructurée. En effet, après paiement de cette échéance, alors même que la trésorerie du Groupe s'élèvera à fin septembre 2009 à 6 M€, celle de la maison-mère serait négative à hauteur de 2,1 M€, ne permettant pas d'assurer l'exploitation courante. À 1 an, après paiement des échéances de la dette restructurée de septembre 2009 et janvier/février 2010, la trésorerie consolidée du Groupe serait négative à hauteur de 1,6 M€ et celle de la société-mère serait négative à hauteur de 8,7 M€. Il en irait autrement si les conditions de marché étaient exceptionnellement favorables et si les cessions d'actifs recherchées aboutissaient positivement.

L'impossibilité pour ANOVO d'honorer ces échéances entraînerait la nécessité de renégocier à nouveau avec les créanciers de la société, lesquels pourraient avoir la possibilité de faire valoir les clauses d'exigibilité anticipée stipulées aux contrats de prêt et d'exercer les garanties accordées sur les titres des filiales.

4 Événements survenus après la clôture du semestre de l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2008 et impact sur le risque de liquidité du Groupe

Le 19 mai 2009, le Conseil d'administration d'ANOVO a convoqué l'Assemblée Générale des actionnaires appelée à statuer sur l'opération de restructuration financière décrite au point 2.1 ci-dessus.

Cette opération, proposée à l'Assemblée Générale du 30 juin 2009, aurait l'avantage à la fois de sécuriser la trésorerie du Groupe, de renforcer son bilan - en particulier vis-à-vis de ses principaux clients et fournisseurs - et de le doter d'un actionnaire de référence désireux d'accompagner sa croissance rentable sur le long terme.

5 Gouvernement d'entreprise

5.1 Modifications majeures intervenues dans la composition du Conseil d'administration

Les événements suivants sont intervenus au cours du premier semestre de l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2008.

- (i) Monsieur Michael GOLLNER, Administrateur indépendant et Président du Comité stratégie, a présenté sa démission le 5 décembre 2008. Le Conseil d'administration en a pris acte dans sa séance du 5 janvier 2009.
- (ii) Monsieur Alan John SUTTON, Administrateur et membre du Comité d'audit, a présenté sa démission le 17 mars 2009. Le Conseil d'administration en a pris acte dans sa séance du 19 mai 2009.

Le Conseil d'administration est en conséquence à ce jour composé comme suit :

- (i) Richard SEURAT, Président du Conseil d'administration et Directeur Général ;
- (ii) Christophe LIENARD, Administrateur et Directeur Général Délégué ;
- (iii) Jean-Jacques DAMLAMIAN, Administrateur indépendant ;
- (iv) Pierre HESSLER, Administrateur indépendant ;
- (v) Jean-François PREVOST, Administrateur indépendant.

Afin d'une part d'enrichir le Conseil d'administration de compétences nouvelles et d'ouvrir celui-ci à des actionnaires impliqués, le Conseil d'administration a décidé, dans ses séances du 27 novembre 2008 et du 19 mai 2009, de soumettre à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires, dans le cadre du projet de restructuration financière qu'elle est appelée à approuver, la nomination de quatre nouveaux Administrateurs :

- (i) Monsieur Christian GUILBERT ;
- (ii) la société GENESIS PARTNERS, représentée par Pascal WAGNER ;
- (iii) Monsieur Jean DE LA VILLARDIÈRE ;
- (iv) un représentant des actionnaires dont la candidature sera soumise par le Comité Consultatif d'Actionnaires en toute indépendance au Conseil d'administration, qui décidera, après consultation du Comité des

rémunérations, de l'opportunité de présenter ladite candidature à l'Assemblée Générale.

5.2 Réorganisation du Comité exécutif Groupe (COMEX)

Le COMEX s'est élargi avec le recrutement d'un Directeur Industriel dont la mission est spécifiquement la recherche d'axes de productivité dans les processus industriels et le déploiement systématique de méthodes reconnues, l'harmonisation des systèmes informatiques dans une optique d'économies d'échelles et l'assurance d'une permanence du niveau de qualité de service délivré.

Le COMEX s'est aussi adjoint le support de membres fonctionnels intervenant lorsque les sujets dont ils sont responsables sont évoqués (responsables opérationnels de sites ou de régions ou de services supports : informatique, contrôle de gestion, juridique, trésorerie, communication).

6 Perspectives

Dans le contexte actuel de crise économique et financière, le Groupe reste prudent mais confirme ses objectifs de chiffre d'affaires supérieur à 375 M€¹ et de résultat opérationnel supérieur à 12,5 M€.

7 Parties liées

Aucune transaction significative n'est intervenue avec les parties liées sur la période, en dehors des éléments relatifs aux dirigeants, présentés en note 10 de l'annexe aux comptes intermédiaires consolidés condensés du premier semestre de l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2008.

¹ A taux de change identiques à ceux appliqués sur l'exercice 2007/2008.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES INTERMEDIAIRES CONSOLIDÉS
CONDENSÉS DU PREMIER SEMESTRE DE L'EXERCICE OUVERT LE 1^{ER} OCTOBRE 2008
ET COMPTES INTERMEDIAIRES CONSOLIDÉS CONDENSÉS
DU PREMIER SEMESTRE DE L'EXERCICE OUVERT LE 1^{ER} OCTOBRE 2008**

ANOVO

Période du 1^{er} octobre 2008 au 31 mars 2009

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

MAUPARD FIDUCIAIRE
18, rue Jean-Mermoz
75008 Paris
S.A. au capital de € 350.050

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ANOVO

Période du 1^{er} octobre 2008 au 31 mars 2009

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application des articles L. 232-7 du Code de commerce et L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société ANOVO, relatifs à la période du 1^{er} octobre 2008 au 31 mars 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- La note préliminaire de l'annexe précisant que les comptes sociaux et les comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2008 n'ont pas encore été approuvés ;

- La note 2.1 de l'annexe qui expose les modifications apportées dans la présentation de l'information sectorielle et du compte de résultat consolidé ;
- La note 7.3.5 de l'annexe qui expose les informations relatives à la restructuration financière en cours et leurs conséquences sur le risque de liquidité du groupe.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris et Paris-La Défense, le 29 mai 2009

Les Commissaires aux Comptes

MAUPARD FIDUCIAIRE

ERNST & YOUNG Audit

Dominique Bonnet

Any Antola

ANOVO

Comptes intermédiaires consolidés condensés au 31 mars 2009

société mère
SA au capital de : 54 613 400 €
Siège social : 16, rue Joseph Cugnot BP 90217
60 000 Beauvais
RCS Beauvais : 341 125 540

Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	notes	31/03/2009 6 mois	31/03/2008 6 mois Retraité
Chiffre d'affaires	6.1	190 205	168 275
Coût des matières consommées		(52 991)	(44 818)
Coût variable de production		(79 446)	(74 325)
Marge commerciale		57 767	49 132
Coût fixe de production		(29 733)	(30 029)
Marge brute		28 034	19 103
Coût Commercial		(976)	(1 377)
Frais administratifs		(18 490)	(16 313)
Autres produits et charges opérationnels	6.2	(1 314)	(1 330)
Résultat sur cession de participation			
Dépréciation des écarts d'acquisition			(3 080)
Résultat opérationnel		7 254	(2 997)
Produit de trésorerie et équivalent de trésorerie	6.3	172	242
Coût de l'endettement financier brut	6.3	(2 902)	(2 696)
Coût de l'endettement financier net		(2 730)	(2 454)
Autres produits et charges financiers	6.4	2 463	(791)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		55	33
Impôts sur les résultats	6.5	(2 088)	(430)
Résultat net des activités poursuivies		4 954	(6 639)
Résultat net des activités abandonnées	6.6		(8 573)
Résultat net de l'ensemble consolidé		4 954	(15 212)
Résultat net - Part des minoritaires		(11)	(26)
Résultat net - Part du groupe		4 944	(15 238)
<hr/>			
Nombre moyen pondéré d'actions		6 825 639	136 533 483
Résultat net des activités poursuivies - Part du groupe		4 944	(6 665)
Résultat par action des activités poursuivies (en euros)		0,7243	-0,0488
<hr/>			
Nombre moyen pondéré d'actions ajusté pour le résultat dilué par actions		6 825 639	145 532 105
Résultat net des activités poursuivies - Part du groupe		4 944	(6 665)
Résultat dilué par action des activités poursuivies (en euros)		0,7243	-0,0458
<hr/>			
Nombre moyen pondéré d'actions		6 825 639	136 533 483
Résultat net des activités abandonnées - Part du groupe			(8 573)
Résultat par action des activités abandonnées (en euros)		0,0000	-0,0628
<hr/>			
Nombre moyen pondéré d'actions ajusté pour le résultat dilué par actions		6 825 639	145 532 105
Résultat net des activités abandonnées - Part du groupe			(8 573)
Résultat dilué par action des activités abandonnées (en euros)		0,0000	-0,0589

Bilan consolidé

Actifs

(en milliers d'euros)	notes	31/03/2009	30/09/2008
Ecart d'acquisition	4.1	53 750	53 900
Immobilisations incorporelles	4.1	4 270	4 881
Immobilisations corporelles	4.2	48 559	51 251
Actifs financiers	4.3	1 715	1 713
Impôts différés actifs	4.4	7 366	7 898
Participations dans les entreprises associées		264	209
Autres actifs non courants	4.4	4 322	77
Total des actifs non courants		120 247	119 929
Stocks et en-cours		16 358	14 085
Clients	4.5	76 881	75 702
Autres actifs courants	4.5	7 455	6 611
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.6	8 283	13 327
Total des actifs courants		108 977	109 724
Total des actifs		229 224	229 653

Passifs et capitaux propres

(en milliers d'euros)		31/03/2009	30/09/2008
Capital		54 614	54 614
Primes d'émission		2 480	2 480
Résultat et réserves consolidés	5.1	(7 145)	(10 533)
Réserve de conversion		(3 978)	(2 092)
Actions propres		(294)	(294)
Capitaux propres - part du groupe		45 677	44 175
Intérêts minoritaires		300	298
Capitaux propres		45 976	44 473
Provisions - Part non courante	5.2	6 588	7 478
Dettes financières - part à long terme	5.3	47 397	55 774
Impôts différés passifs	6.5	342	293
Autres passifs à long terme	4.4	4 192	65
Total des passifs non courants		58 519	63 611
Provisions - part courante		5 685	4 704
Fournisseurs		52 015	54 401
Autres passifs courants		31 122	34 657
Concours bancaires et part des dettes financières à moins d'un an	5.4	35 907	27 807
Total des passifs courants		124 729	121 569
Total des passifs et des capitaux propres		229 224	229 653
Ratio Dettes financières nettes / Capitaux propres		1,6	1,6
Dettes financières nettes		75 020	70 255

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	31/03/2009 6 mois	31/03/2008 6 mois Retraité
Résultat avant impôt consolidé	7 042	(14 781)
Elimination des provisions	291	310
Elimination des amortissements et dépréciations sur immobilisations et dépréciations des écarts d'acquisition	3 939	6 999
Elimination du résultat des sociétés mises en équivalence	(55)	(33)
Elimination des charges relatives aux stock options	81	200
Elimination de l'impact de la valorisation à la juste valeur des produits dérivés	(4 481)	911
Elimination de l'impact de la revalorisation des immobilisations		
Plus ou moins value sur cession et déconsolidation	289	5 690
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net	7 106	(704)
Elimination du coût de l'endettement financier net	2 902	2 560
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net	10 007	1 856
(Augmentation) Diminution des stocks	(3 171)	(978)
(Augmentation) Diminution des créances	(5 834)	(6 874)
Augmentation (Diminution) des dettes	(2 129)	7 418
Variation du Besoin en fonds de roulement	(11 135)	(434)
Impôts payés	(1 594)	(578)
Flux de trésorerie des opérations	(2 721)	844
<i>Reclassement des flux de trésorerie des opérations liés aux activités abandonnées</i>		50
Flux de trésorerie des opérations liés aux activités poursuivies	(2 721)	894
(Augmentation) Diminution nette des titres consolidés et variations de périmètre		(58)
(Augmentation) Diminution des immobilisations incorporelles	(916)	(1 047)
(Augmentation) Diminution des immobilisations corporelles	(1 534)	(2 411)
(Augmentation) Diminution des immobilisations financières	(109)	467
Encaissements relatifs aux cessions d'immobilisations	479	1 003
Flux de trésorerie affectés aux investissements	(2 079)	(2 045)
<i>Reclassement des flux de trésorerie affectés aux investissements des activités abandonnées</i>		103
Flux de trésorerie affectés aux investissements liés aux activités poursuivies	(2 079)	(1 942)
Opérations d'augmentation de capital (1)	(599)	
Remboursement des emprunts	(5 119)	(10 847)
Augmentation des emprunts	7 601	8 132
Intérêts financiers nets versés	(2 902)	(2 560)
Flux de trésorerie affectés au financement	(1 019)	(5 274)
<i>Reclassement des flux de trésorerie affectés au financement des activités abandonnées</i>		229
Flux de trésorerie affectés au financement liés aux activités poursuivies	(1 019)	(5 045)
Variation du taux de change et reclassements de trésorerie	776	(548)
Flux de trésorerie	(5 043)	(6 642)
Trésorerie de clôture	8 283	7 011
Trésorerie d'ouverture	13 327	13 653
Flux de trésorerie	(5 043)	(6 642)

(1) : ce montant correspond aux frais engagés au 31 mars 2009, relatifs à l'augmentation de capital réservée proposée aux actionnaires lors de l'assemblée générale du 30 juin 2009.

Variation des capitaux propres consolidés

	Actions en circulation	Actions propres	Capital social	Prime d'émission	Réserves consolidées	Résultat groupe	Actions propres	Réserve de conversion	Capitaux propres - part groupe	Capitaux propres - intérêts minoritaires	Capitaux propres consolidés
	<i>(en nombre d'actions)</i>		<i>(en milliers d'euros)</i>								
Au 30/09/2008	136 533 483	20 717	54 614	2 480	6 070	(16 603)	(294)	(2 092)	44 175	298	44 473
Charge relative aux stock options					81				81		81
Exercice de stocks options	17										
Regroupement : 20 actions anciennes = 1 nouvelle action	(129 706 825)	(19 681)									
Juste valeur des produits dérivés					(1 637)				(1 637)		(1 637)
Activations d'impôts											
Sous-total des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres					(1 637)				(1 637)		(1 637)
Affectation du résultat de l'exercice précédent					(16 603)	16 603					
Résultat net de l'exercice						4 944		(1 133)	3 811	11	3 821
Sous-total des produits et charges de la période					(18 240)	21 547		(1 133)	2 174	11	2 184
Réserve de conversion								(753)	(753)	(9)	(762)
Au 31/03/2009	6 826 675	1 036	54 614	2 480	(12 089)	4 944	(294)	(3 978)	45 677	300	45 976
Au 30/09/2007	136 533 483	20 717	68 267	84 053	(91 388)	1 625	(294)	(829)	61 434	280	61 714
Charge relative aux stock options					200				200		200
Augmentation / Réduction de capital (AG du 17 janvier 2008)			(13 653)	(81 573)	95 226						
Juste valeur des produits dérivés					(459)				(459)	(2)	(461)
Activations d'impôts											
Sous-total des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres					(459)				(459)		(459)
Affectation du résultat de l'exercice précédent					1 625	(1 625)					
Résultat net de l'exercice						(15 240)		(2 665)	(17 905)	29	(17 876)
Sous-total des produits et charges de la période					1 166	(16 865)		(2 665)	(18 364)	29	(18 335)
Réserve de conversion								1 421	1 421	15	1 436
Au 31/03/2008	136 533 483	20 717	54 614	2 480	5 204	(15 240)	(294)	(2 073)	44 691	322	45 013

NOTE 1	Faits marquants de la période
NOTE 2	Principes comptables
NOTE 3	Périmètre de consolidation
NOTE 4	Notes sur le bilan actif consolidé
NOTE 5	Notes sur le bilan passif consolidé
NOTE 6	Notes sur le compte de résultat consolidé
NOTE 7	Instruments financiers
NOTE 8	Engagements hors bilan
NOTE 9	Informations sectorielles
NOTE 10	Rémunération des dirigeants
NOTE 11	Evénements survenus après la clôture de l'exercice

Note préliminaire

Les états financiers intermédiaires consolidés du groupe ANOVO ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 19 mai 2009.

Le groupe ANOVO est leader en Europe de la logistique, de la maintenance, de la personnalisation et du Service Après Vente (SAV) des produits dans le domaine des Télécommunications, de l'accès et du Multimédia.

5 700 collaborateurs, 350 millions d'euros de chiffre d'affaires et 20 Centres d'Excellence au 30 septembre 2008.

2 domaines d'activité stratégiques (DAS) :

- **Telco** : téléphones portables et autres 'Smart Phone' ;
- **Multimédia** : PC, moniteurs et autres écrans plats, décodeurs et autres accès aux réseaux.

La société mère du groupe, ANOVO, est cotée sur Euronext Paris de NYSE Euronext (compartiment C).

Les comptes sociaux et consolidés relatifs à l'exercice clos au 30 septembre 2008 n'ont pas encore été approuvés. Leur approbation est prévue dans le cadre de l'assemblée générale qui se tiendra le 30 juin 2009.

NOTE 1 - Faits marquants de la période

- L'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer notamment sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2008, sur le renouvellement des mandats des administrateurs et sur l'opération de restructuration financière négociée avec les banques sous l'égide du Mandataire ad'hoc a été par deux fois reportée. Afin que l'Assemblée Générale puisse se tenir postérieurement au délibéré de la Cour d'appel de Paris dans le cadre du recours en annulation de certains actionnaires contre la décision de l'Autorité des Marchés Financiers accordant à Genesis Partners une dérogation à l'obligation de déposer une offre publique, le Conseil d'administration du 19 mai 2009 a décidé en conséquence de la convoquer le 30 juin 2009.
- Le poids du service de la dette et le contexte actuel de crise financière et de resserrement du crédit ont amené la direction générale à engager des négociations avec le pool bancaire afin de revoir les modalités de la dette restructurée pour sécuriser le financement de la croissance. Le détail des informations relatives à la restructuration financière ainsi que le détail des décisions qui sont soumises à la prochaine assemblée générale sont présentés dans le paragraphe 7.3.5 « Risque de liquidité ».
- Le regroupement des titres décidé par l'assemblée générale des actionnaires du 17 janvier 2008 a été mis en œuvre le 29 décembre 2008. Au 13 mai 2009, 99,71 % des actions avaient été regroupées.
- Les produits dérivés contestés (cf document de référence 2007-2008) ont été résiliés, avec un impact positif sur le compte de résultat consolidé de 1,8 M€.

NOTE 2 - Principes comptables

Les comptes intermédiaires consolidés condensés ont été établis conformément à la norme IAS 34, normes du référentiel IFRS tel qu'adopté par l'UE relatives à l'information financières intermédiaires.

Les comptes consolidés intermédiaires condensés n'incluent pas toutes les informations présentées dans les comptes consolidés annuels et doivent donc être lus en relation avec les comptes consolidés annuels du 30 septembre 2008.

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 30 septembre 2008, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations suivantes :

- IFRIC 11 - IFRS 2 - Actions propres et transactions intra-groupe
- Amendment to IAS 39 Reclassification of Financial Assets : Effective Date and Transition
- IFRIC 16 - Hedges of a Net Investment in a Foreign Operation
- IFRIC 13 – Programmes de Fidélisation de la Clientèle

Ces principes ne diffèrent pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB dans la mesure où l'application des interprétations suivantes, obligatoires aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008 dans ce référentiel et dont la date de 1ère application au sein de l'UE a été différée sont sans incidence sur les comptes du groupe ANOVO :

- IFRIC 12 - Accords de concessions de services publics
- IFRIC 14 - IAS 19 - Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies

S'agissant des normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et dont l'application n'est pas obligatoire au 1er octobre 2008, le groupe ANOVO a décidé de ne pas appliquer par anticipation :

- IAS 1R - Présentation des Etats Financiers
- IFRS 8 - Secteurs opérationnels
- IFRS 1 et IAS 27 Amendement - Coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entreprise associée
- IAS 32 et IAS 1 Amendement - Instruments financiers remboursables au gré du porteur et obligations à la suite d'une liquidation
- 2008 Améliorations aux IFRS
- IAS 23R – Coûts d'Emprunt
- Amendement d'IFRS 2 Conditions d'acquisition de droits et annulation
- IFRIC 12 - Accords de concessions de services publics
- IFRIC 14 - IAS 19 - Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies

En outre, le groupe n'applique pas les textes suivants, qui n'ont pas été adoptés par l'Union Européenne au 31 mars 2009 :

- IFRS 3 (Révisée) - Regroupements d'entreprises
- Amendements d'IAS 27 - États financiers consolidés et individuels
- Amendements d'IAS 39 - Instruments financiers : comptabilisation et évaluation : Eléments éligibles à la couverture
- Amendements d'IFRS 7 - Improving disclosures about Financial Instruments
- Amendements d'IFRIC 9 et IAS 39 - Embedded derivatives
- IFRIC 15 - Agreements for the Construction of Real Estate
- IFRIC 16 - Hedges of a Net Investment in a Foreign Operation
- IFRIC 17 – Distributions of Non-cash Assets to Owners
- IFRIC 18 - Transfer of Assets from customers

2.1. Changement de présentation

2.1.1. Compte de résultat

Afin d'améliorer la lisibilité des résultats, le groupe a décidé de supprimer le niveau intermédiaire de résultat séparant les éléments courants des éléments non courants qui avait été instauré au 30 septembre 2007, faisant usage de la possibilité laissée par la recommandation 2004-R02 du CNC. Cependant le groupe a conservé la notion de « autres produits et charges opérationnels » (cf. paragraphe 6.3) afin d'isoler les éléments majeurs de nature à fausser l'analyse de la performance économique du groupe. La colonne "31/03/2008" a été retraitée en conséquence.

2.1.2. Information sectorielle – Secteurs d'activité

L'organisation des domaines d'activité stratégiques (DAS) a été redéfinie par rapport à l'exercice précédent pour mieux tenir compte de la convergence technologique des produits des DAS Accès et Multimédia. Cette modification n'a pas d'impact sur la définition des unités génératrices de trésorerie (UGT).

Précédemment, les activités se répartissaient entre trois DAS :

- Telco qui recouvrait l'activité Télécom Grand Public et flottes d'entreprises.
- Accès qui regroupait les activités Infrastructures Télécom et la Vidéocommunication (décodeurs et boîtes ADSL).
- Multimédia qui comprenait le FPD/IT (les Matériels Informatiques et les Ecrans plats).

Désormais, les activités s'organiseront autour de deux DAS :

- Telco qui recouvre l'activité Télécom Grand Public et flottes d'entreprises.
- Multimédia qui comprend les activités Infrastructures Télécom, la Vidéocommunication (décodeurs et boîtes ADSL) et le FPD/IT (les Matériels Informatiques et les Ecrans plats).

2.2. Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés

Dans le cadre de la détermination de la valeur d'utilité des UGT, la direction du groupe a établi des projections de flux de trésorerie sur la base d'hypothèses représentant sa meilleure estimation de l'ensemble des conditions économiques qui existeront pendant la durée d'utilité de l'actif restant à courir. Les projections de flux de trésorerie établies par le management ont été réalisées sur la base des budgets opérationnels établis par le management de chacune des business units établis initialement en septembre 2008 pour les exercices 2008-2009 à 2010-2011, avec une extrapolation de un an sur 2011-2012 soit un horizon de prévision de 4 ans, avec une revue spécifique fin mars 2009 de l'exercice 2008/2009 afin de prendre en considération les résultats à fin mars 2009 et les prévisions du deuxième semestre. Des tests ont été réalisés afin de connaître la sensibilité du test de perte de valeur au taux d'actualisation, au taux de croissance à l'infini, et au pourcentage de marge brute figurant dans les business plans.

Les résultats de tests réalisés au 31 mars 2009 sont présentés dans la note 4.1.

2.3. Activités abandonnées

Dans la mesure où l'activité de la filiale ANOVO Americas constituait la majeure partie de la zone Amérique, celle-ci a été traitée en 2007/2008 comme une activité abandonnée et a donc été comptabilisée conformément à la norme IFRS5. Les actifs et passifs correspondant n'ont pas été reclassés.

NOTE 3 - Périmètre de consolidation

3.1. Opérations réalisées sur la période

Entrée de périmètre :

- Néant

Sortie de périmètre :

- Néant

3.2. Opérations réalisées sur l'exercice 2007-2008

Entrées de périmètre :

- Le groupe ANOVO a signé en juillet 2008 un contrat avec la société Sagem Mobiles pour la reprise de ses activités de services (site de Montauban - 180 salariés). A cette occasion, le groupe a constitué une SCI, la SCI D'Artagnan, pour détenir le bâtiment de Montauban, intégrée dans le périmètre de consolidation. Les effets du « regroupement » sur les postes de bilan sont détaillés dans les rubriques correspondantes. Par ailleurs, un contrat de services paneuropéen de 5 ans a été signé entre Sagem Mobiles et ANOVO qui permet a minima pendant une période de 3 ans le maintien de l'activité sur le site. La reprise de ce site s'inscrit dans le cadre de l'objectif stratégique du groupe de se déployer dans le domaine de la 'Sécurité'. Cette entrée a été sans impact sur le résultat du 1^{er} semestre 2007-2008.
- La société A Novo GmbH, holding allemande, nouvellement créée, a été intégrée dans le périmètre de consolidation, cette société est sans activité.

Sortie de périmètre :

- Le 26 mars 2008, la mise en liquidation de la société ANOVO Americas a été décidée. Le résultat de l'exercice ainsi que de l'arrêt de cette activité est présenté dans le compte de résultat consolidé sur la ligne « Résultat net des activités abandonnées ». Seul le résultat du 1^{er} semestre 2007-2008 a été impacté par l'arrêt de cette activité.

NOTE 4 - Notes sur le bilan actif consolidé

4.1. Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

Au cours du 1^{er} semestre 2008-2009, les mouvements concernant le logiciel e-tracking (immobilisation générée en interne pour le suivi en temps réel de l'état d'avancement des travaux de réparation) ont été les suivants :

Immobilisations	532 K€
Cessions - mises au rebut – Valeur brute	(70) K€
Charges non immobilisées (maintenance d'éléments existants)	(674) K€
Dotations et reprises d'amortissements	(447) K€
Cessions - mises au rebut – Amort	17 K€

Écarts d'acquisition :

Les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) correspondent au croisement d'une géographie (région ou pays) et d'une activité.

Les tests d'impairment n'ont pas révélé de dépréciations nécessaires. Au 31 mars 2009, la répartition des écarts d'acquisition nets par UGT est donc la suivante :

Fin d'exercice	Telco	Multimédia / Accès	Multimédia / IT	Total
Nordic	5 166	6 774	7 545	19 485
UK	11 688	11 059		22 747
Etats-Unis				
Amérique du Sud	2 015			2 015
France	2 401	4 115	655	7 171
Italie			266	266
Espagne	1 986		80	2 066
Total	23 256	21 948	8 546	53 750

Le seul mouvement du 1^{er} semestre 2008-2009 concerne l'UGT Multimédia France : l'écart d'acquisition de l'activité 'On site' France a été réduit du fait de l'annulation d'un complément de prix ne respectant pas les conditions contractuelles de versement.

Analyse de la sensibilité du test d'impairment aux hypothèses, pour les UGT sensibles :

Les dépréciations complémentaires théoriques à constater en fonction d'une baisse de x points de marge brute (MB) pour chacune des UGT sensibles et pour chacune des années de prévision (hors taux de croissance à l'infini) incluse dans le test (en millions d'euros) sont présentées dans le tableau ci-dessous :

MB en %	Nordic Multimédia/Accès	Nordic Multimédia/IT	UK Multimédia/Accès	Autre UGT	Total
0,5 Point(s) de MB en moins	0,0	-0,3	0,0	0,0	-0,3
1,0 Point(s) de MB en moins	0,0	-1,0	0,0	0,0	-1,0
1,5 Point(s) de MB en moins	0,0	-1,6	0,0	0,0	-1,6
2,0 Point(s) de MB en moins	0,0	-2,3	-1,1	0,0	-3,4
2,5 Point(s) de MB en moins	0,0	-3,0	-2,6	0,0	-5,6
3,0 Point(s) de MB en moins	0,0	-3,7	-4,0	-0,6	-8,3

Analyse de la sensibilité du test d'impairment au taux d'actualisation et de croissance à l'infini, pour l'ensemble des UGT :

Les dépréciations complémentaires théoriques à constater en fonction de taux d'actualisation et de croissance à l'infini moins favorables sont présentées dans le tableau ci-dessous (en millions d'euros) :

Taux d'actualisation	Impact (M€)	Taux de croissance à l'infini	Impact (M€)
12%	-0,6	2,0%	0,0
13%	-1,5	1,9%	0,0
14%	-3,4	1,8%	0,0
15%	-5,4	1,7%	0,0
		1,6%	0,0
		1,5%	-0,1

4.2. Immobilisations corporelles

La valeur des nantissements précédemment consentis par ANOVO sur un terrain et des bâtiments s'élève à 514 K€ au 31 mars 2009 (648 K€ au 30 septembre 2008), respectivement 41 K€ sur les terrains (68 K€ au 30 septembre 2008) et 473 K€ sur les bâtiments (616 K€ au 30 septembre 2008).

4.3. Actifs financiers

(en milliers d'euros)	31/03/09			30/09/08		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Titres de participation	13 038	(13 020)	17	13 034	(13 017)	17
Dépôts & cautionnements	1 698		1 698	1 696	0	1 696
Total des actifs financiers	14 736	(13 020)	1 715	14 730	(13 017)	1 713

Le poste « Titres de participation » comprend les titres ANOVO Americas pour un montant brut de 12,9 M€. Ces titres sont intégralement provisionnés.

Le poste « Dépôts & cautionnements » inclut 1,2 M€ de SICAV nanties au profit d'un fournisseur et des Douanes. Au 30 septembre 2008, il incluait 1,3 M€ d'appel de marge versé à l'une des deux banques émettrices des produits dérivés, résiliés depuis.

4.4. Autres actifs non courants

(en milliers d'euros)	31/03/09			30/09/08		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Impôts différés actif	7 366		7 366	7 898		7 898
Autres créances	12 736	(8 414)	4 322	8 478	(8 401)	77
Total	20 102	(8 414)	11 689	16 376	(8 401)	7 975

Le poste « Autres créances » comprend :

- le compte courant vis-à-vis d'ANOVO Americas pour un montant de 8,3 M€ intégralement provisionné,
- la part à plus d'un an d'un stock de pièces détachées pour un montant de 3,7 M€ au 31 mars 2009. ANOVO ne supporte aucun risque sur ce stock car il est payable à la consommation et le stock non consommé sera intégralement repris à son prix d'achat par le fournisseur. La dette correspondante figure en « Autres passifs à long terme », pour le même montant.

Les impôts différés actifs sont traités dans la note 6.5.

4.5. Créances d'exploitation courantes

(en milliers d'euros)	31/03/09			30/09/08		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Clients	81 677	(4 796)	76 881	81 561	(5 859)	75 702
Dépôts & cautionnements	451		451	329		329
Créances sociales	46		46	89		89
Créances sur l'Etat	941		941	767		767
Autres créances	2 445		2 445	3 174		3 174
Charges constatées d'avance	3 572		3 572	2 252		2 252
Autres actifs courants	7 455		7 455	6 611		6 611
Total	89 132	(4 796)	84 336	88 171	(5 859)	82 312

Les autres créances comprennent notamment une créance résiduelle sur le cessionnaire des titres de la société Prima Comunicazione, correspondant à un complément de prix de 1M€. Cette somme est actualisée au taux de 3,65% par an. Un nouvel échéancier de règlement a été conclu avec la société Prima Comunicazione fin mars 2009. Il prévoit le paiement de 100 K€ tous les 15 jours à compter du 1^{er} avril 2009.

Cette créance bénéficie de garanties accordées par l'acheteur, à savoir une lettre de garantie de la société immobilière 18 Maggio SRL et une hypothèque de second rang sur un bien immobilier personnel de l'acquéreur à hauteur de 1,8 M€.

4.6. Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'euros)	03/2009	09/2008
Valeurs mobilières de placement	1 416	3 783
Disponibilités	6 867	9 543
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	8 283	13 327

NOTE 5 - Notes sur le bilan passif consolidé

5.1. Capitaux propres et instruments dilutifs au 31 mars 2009

5.1.1. Options de souscription (stock options)

Les options de souscription d'actions ANOVO en circulation s'inscrivent dans le plan voté lors de l'assemblée générale du 19 mars 2001 Suite au regroupement d'action, vingt options de souscription d'action donnent droit à 1 action.

Directoire ou Conseil d'Administration du	Options de souscription d'actions initialement émises	Option de souscription d'actions restant à souscrire à l'ouverture	Prix de souscription	Maturité par tiers chaque année	Date d'échéance	Options annulées sur la période	Actions souscrites sur la période	Bénéficiaires	Options exerçables au 31 mars 2009	Options non matures au 31 mars 2009
27-mars-03	2 960 000	1 050 000	0,58 €	27-mars-05 27-mars-06 27-mars-07	27-mars-09	(1 050 000)		Mandataires sociaux Premiers attributaires Autres		
30-oct.-03	2 820 000	1 938 333	0,72 €	30-oct-05 30-oct-06 30-oct-07	30-oct-09 (*)	(80 000)		Mandataires sociaux Premiers attributaires Autres	550 000 270 000 1 038 333	
19-juil.-04	3 345 000	2 190 000	0,93 €	19-juil-06 19-juil-07 19-juil-08	19-juil-2011	(150 000)		Mandataires sociaux Premiers attributaires Autres	750 000 455 000 835 000	
24-juin-05	2 985 000	2 065 000	1,06 €	24-juin-07 24-juin-08 24-juin-09	24-juin-2012	(125 000)		Mandataires sociaux Premiers attributaires Autres	533 333 550 000 210 000	266 667 275 000 105 000
30-déc.-05	1 946 348	1 559 761	0,92 €	30-déc-07 30-déc-08 30-déc-09	30-déc-2012	(194 635)		Mandataires sociaux Premiers attributaires Autres	483 010 427 074	241 505 213 537
TOTAL	14 056 348	8 803 094				(1 599 635)	0	Mandataires sociaux Premiers attributaires Autres TOTAL	2 316 343 1 702 074 2 083 333 6 101 750	508 172 488 537 105 000 1 101 709

Les mandataires sociaux sont ceux en exercice au 31 mars 2009.

5.1.2. Détail du poste « Réserves consolidées »

(en milliers d'euros)	
Réserve légale	490
Autres réserves de la société	3 990
Charges relatives aux stock options	3 857
Juste valeur des produits dérivés	(1 798)
Conversion aux IFRS	791
Réserve de conversion	3 142
Autres réserves consolidées	(22 560)
Au 31/03/2009	(12 089)

5.1.3. Calcul de dilution

(en nombre)	03/2009
Nombre d'actions moyen	6 826 675
Actions propres	(1 036)
Nombre d'actions moyen dans le cadre du calcul du résultat par action	6 825 639
Emprunt obligataire	0
Nombre d'actions moyen potentiel dans le cadre du calcul du résultat par action dilué	6 825 639

Au 31 mars 2009, les options de souscription (stock options) et les obligations (Océanes) ne sont plus dans la monnaie.

5.2. Provisions – Part non courante

Risques juridiques

Les principaux contentieux en cours ont été provisionnés à hauteur du risque évalué par la société.

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont le groupe a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du groupe, à l'exception des réclamations ou risques de réclamations suivants non ou partiellement provisionnés :

- Réclamation de plusieurs actionnaires minoritaires d'une filiale portant sur la mise en œuvre d'une option de rachat de leurs titres que la société conteste ; cette réclamation après analyse avec les conseils de la société est apparue infondée ; à ce jour aucune procédure n'a été initiée ;
- Réclamation des créanciers obligataires portant sur le remboursement de l'emprunt obligataire ainsi que des dommages intérêts ; les fondements évoqués par les obligataires pour une telle réclamation paraissent à la société totalement injustifiés ; à ce jour aucune procédure judiciaire n'a été initiée ;
- Mise en jeu de la garantie d'actif et de passif conférée dans le cadre de la cession d'une filiale, considérée comme infondée par la société ;
- Réclamations d'anciens salariés relatives aux conditions de rupture du contrat de travail ;
- Risque d'exercice par le bailleur d'une filiale étrangère d'une garantie consentie à son profit pas intégralement fondé ; à ce jour aucune procédure n'a été initiée ;
- Litige qualité avec un prestataire dont le contentieux est ouvert mais la société, après consultation de ses conseils, estime que compte tenu des éléments du dossier, cette procédure ne représente pas un risque significatif sur la situation financière.

En matière juridique, les risques sont principalement liés à des différends et des contentieux provisionnés à hauteur du risque estimé par la Société. Le montant global des réclamations ou risques significatifs émanant de tiers (hors risques sociaux) et dont la Société a connaissance s'élève à 4,4 millions € et a été inscrit en dettes ou provisions pour 1,3 millions €. Il est précisé que, dans un cas, les réclamations de la Société s'élèvent à 0,7 millions €.

5.3. Dettes financières, part à long terme

(en milliers d'euros)	03/2009	1 à 5 ans	plus de 5 ans	09/2008
Emprunts obligataires	762		762	750
Emprunts, dettes auprès d'établissements de crédit (1) (2) (3) (4)	46 416	34 068	12 348	55 024
Emprunts, dettes financières divers	219	66	153	
Total emprunts et dettes financières	47 397	34 134	13 263	55 774
(1) dont dette restructurée hors Océanes	24 834	24 834		33 250
(2) dont location-financement	19 235	6 887	12 348	20 449
(3) dont garanties maison mère accordées	30 293	20 022	10 271	30 293
(4) dont dette Genesis Partners, dont l'incorporation au capital est proposée au vote des actionnaires	9 000	9 000		

Au 31 mars 2009, il reste 4 249 obligations représentant une dette actualisée de 762 K€, à échéance octobre 2012.

Répartition des dettes financières à long terme entre les taux fixes et les taux variables :

(en milliers d'euros)	03/2009	09/2008
Taux fixe	4 298	4 849
Taux variable	43 099	50 925
Total	47 397	55 774

Répartition des dettes financières à long terme entre les devises :

(en milliers d'euros)		03/2009	09/2008
EUR	Zone Euro	46 772	55 066
GBP	Royaume Uni	68	157
USD	Etats Unis d'Amérique		
AUTRES	Autres	557	551
Total		47 397	55 774

5.4. Concours bancaires courants et part des dettes financières à moins d'un an

(en milliers d'euros)	03/2009	09/2008
Emprunts, dettes auprès d'établissements de crédit (1) (2) (3) (4)	20 257	16 803
Emprunts, dettes financières divers (3)	512	873
Concours bancaires (affacturation) (3)	14 022	8 881
Concours bancaires courants	1 115	1 250
Total des concours bancaires et part des emprunts à moins d'un an	35 907	27 807
(1) dont dette restructurée hors Océanes	16 889	8 437
(2) dont location-financement	1 844	1 954
(3) dont garanties maison mère accordées	7 181	7 181
(4) dont dette Genesis Partners, dont l'incorporation au capital est proposée au vote des actionnaires	6 000	

Répartition de l'endettement financier à court terme entre les taux fixes et les taux variables :

(en milliers d'euros)	03/2009	09/2008
Taux fixe	3 786	4 214
Taux variable	32 121	23 593
Total	35 907	27 807

Répartition de l'endettement financier à court terme entre les devises :

(en milliers d'euros)		03/2009	09/2008
EUR	Zone Euro	33 678	23 512
GBP	Royaume Uni	1 738	2 899
USD	Etats Unis d'Amérique		
AUTRES	Autres	491	1 396
Total		35 907	27 807

Au 31 mars 2009, le groupe a des lignes de crédit non utilisées d'un montant de 8,7 M€ (dont 5,6 M€ de lignes d'affacturation).

NOTE 6 - Notes sur le compte de résultat consolidé

6.1. Chiffre d'affaires

La ventilation par secteur géographique est présentée en Note 8.
L'activité d'ANOVO ne connaît pas d'effet significatif lié à la saisonnalité.

6.2. Autres produits et charges opérationnels

(en milliers d'euros)	31/03/2009 6 mois	31/03/2008 6 mois Retraité
Restructurations	(871)	(515)
Charges sur exercices antérieurs / retraites	(443)	(563)
Clients défaillants		(251)
Total	(1 314)	(1 330)

6.3. Coût de l'endettement financier net

(en milliers d'euros)	31/03/2009 6 mois	31/03/2008 6 mois Retraité
Produit de trésorerie et équivalent de trésorerie	172	242
Coût de l'endettement financier brut (1)	(2 902)	(2 696)
Coût de l'endettement financier net	(2 730)	(2 454)
(1) dont intérêts sur les contrats de location-financement	(524)	(219)

6.4. Autres produits et charges financiers

(en milliers d'euros)	31/03/2009 6 mois	31/03/2008 6 mois Retraité
Gains de change	981	474
Autres produits financiers (1)	2 564	436
Produits de cession de titres		1 000
Autres produits financiers	3 545	1 910
Pertes de change	(817)	(686)
Autres charges financières	(129)	(936)
VNC des titres cédés		(1 000)
Dotations & reprises financières	(136)	(79)
Autres charges financières	(1 082)	(2 701)
Autres produits et charges financières	2 463	(791)

(1) dont 1,8 M€ d'impact net de la résiliation des produits dérivés contestés.

6.5. Impôts sur les résultats

(en milliers d'euros)	31/03/2009 6 mois	31/03/2008 6 mois Retraité
Impôts exigibles	(1 594)	(423)
Impôts différés	(494)	(8)
Total	(2 088)	(430)

Décomposition de la charge d'imposition différée :

(en milliers d'euros)	31/03/2009 6 mois	31/03/2008 6 mois Retraité
Reports fiscaux déficitaires activés / (désactivés)	(392)	
Différences temporaires	37	8
Eliminations des provisions internes de consolidation		(50)
Autres retraitements	(139)	34
Total	(494)	(8)

Répartition au bilan de l'imposition différée :

(en milliers d'euros)	31/03/2009	30/09/2008
Impôts différés - Actif	7 366	7 898
Impôts différés - Passif	342	293
Total	7 024	7 605

Les impôts différés actifs (7,4 M€) sont essentiellement relatifs à des activations de déficits qui seront imputables sur les bénéfices attendus par ANOVO, ANOVO ITALIA et ANOVO NORDIC sur les prochaines années.

Les hypothèses retenues pour les prévisions de résultats futurs sont les mêmes que celles retenues dans les tests d'impairment.

Au 31 mars 2009, les déficits reportables activés correspondent à :

- Pour ANOVO : 3 ans de résultats (budget) pris à 100% sur les 3 années incluant des plus values attendues sur refinancements immobiliers ;
- Pour ANOVO Italia : 2 ans de résultats (budget) pris à 100% pour les 2 années ;
- Pour ANOVO NORDIC : 2 ans de résultats (budget) pris à 100% pour les 2 années.

La réconciliation de la charge d'impôts est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/03/2009 6 mois	31/03/2008 6 mois Retraité
Résultat net avant impôts	7 042	(14 781)
Impôt théorique (33,33 % au 30 septembre 2008)	(2 347)	4 927
Dépréciation des écarts d'acquisition		(1 027)
Résultat des sociétés mises en équivalence	18	11
Déficits non activés de l'exercice	558	(5 171)
Déficits antérieurs activés/désactivés sur l'exercice	(382)	
Déficits antérieurs non activés utilisés	(66)	
Ecritures de consolidation sans impact d'impôt	290	905
Différence de taux d'imposition des sociétés étrangères	434	(8)
Impôts sur stock options	(27)	(67)
Impôt sur les différences permanentes	(566)	
Impôt réel	(2 088)	(430)

Le groupe dispose au 31 mars 2009 d'importants déficits fiscaux non activés qui pourront pour certains être utilisés sur les bénéfices futurs :

société	03.2009	< 1an	de 1 à 5 ans	de 5 à 10 ans	>10 ans ou illimité
ANOVO	3 023				3 023
ANOVO Italia	8 837	7 716	1 121		
A Novo Comlink España	19 393			3 729	15 664
A Novo UK	375				375
ANOVO Nordic					
A Novo Suisse	5 391	1 783	3 607		
Benelux	483				483
Autres pays	234				234
Total	37 736	9 499	4 728	3 729	19 779

6.6. Détail du résultat des activités abandonnées

Les données présentées sur le 1^{er} semestre 2007-2008 concernaient la liquidation d'ANOVO Americas.

(en milliers d'euros)	31/03/2009 6 mois	31/03/2008 6 mois Retraité
Chiffre d'affaires		3 331
Coût des matières consommées		(1 486)
Coût variable de production		(1 122)
Coût fixe de production		(1 183)
Coût Commercial		(52)
Frais administratifs		(1 062)
Autres produits et charges opérationnels		(1 079)
Coût de l'endettement financier brut		(106)
Autres produits et charges financiers		(262)
Résultat sur cession de participation		(5 552)
Résultat des activités abandonnées	0	(8 573)

NOTE 7 - Instruments financiers

7.1. Valeur au bilan et juste valeur des instruments actifs et passifs financiers

Seuls les principaux emprunts et dettes financières à taux fixe ont une valeur au bilan différente de leur juste valeur. Celle-ci a été déterminée par actualisation des flux futurs au taux Euribor 3M au 31 mars 2009 (1,51%). Cette différence est toutefois peu significative. La colonne « Actifs et passifs non financiers » permet la réconciliation avec le bilan consolidé.

Au 31 mars 2009 :

03/2009	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés	Actifs et passifs non financiers
Actifs financiers	1 715	1 715	0	17	1 698		0	0
Autres actifs non courants	4 322	4 322	0	0	4 322		0	0
Clients	76 881	76 881	0	0	76 881		0	0
Autres actifs courants	7 455	7 455	0	0	3 735		0	3 720
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 283	8 283	8 283	0	0		0	0
Actif	98 657	98 657	8 283	17	86 636		0	3 720
Dettes financières - part à long terme	46 033	46 549	0	0	0	46 033	0	0
Autres passifs à long terme	4 192	4 192	0	0	0	3 729	0	463
Fournisseurs	52 015	52 015	0	0	52 015	0	0	0
Autres passifs courants	31 122	31 122	0	0	26 265	0	0	4 857
Concours bancaires et part des dettes financières à moins d'un an	37 271	37 398	15 137	0	0	19 969	2 164	0
Passif	170 632	171 275	15 137	0	78 280	69 731	2 164	5 320

Au 30 septembre 2008 :

09/2008	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés	Actifs et passifs non financiers
Actifs financiers	1 713	1 713	0	17	1 696		0	0
Autres actifs non courants	77	77	0	0	50		0	27
Clients	75 702	75 702	0	0	75 702		0	0
Autres actifs courants	6 611	6 611	0	0	4 102		0	2 509
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 327	13 327	13 327	0	0		0	0
Actif	97 429	97 429	13 327	17	81 549		0	2 536
Dettes financières - part à long terme	55 774	55 611	0	0	0	55 774	0	0
Autres passifs à long terme	65	65	0	0	0	9	0	56
Fournisseurs	54 401	54 401	0	0	54 401	0	0	0
Autres passifs courants	34 657	34 657	0	0	30 314	0	0	4 343
Concours bancaires et part des dettes financières à moins d'un an	27 807	27 841	10 131	0	0	12 669	5 008	0
Passif	172 704	172 575	10 131	0	84 714	68 452	5 008	4 399

7.2. Impact au compte de résultat et dans les capitaux propres des instruments financiers

Au 31 mars 2009 :

03/2009	Valeur au bilan	Résultat opérationnel		Résultat financier		Capitaux propres
		Dotations/Reprises	Produit de trésorerie et équivalent de trésorerie	Coût de l'endettement financier brut	Autres produits et charges financiers	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	8 283		172			
Actifs disponibles à la vente	17					
Prêts et créances	86 636	-186			343	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	15 137				-2	
Dettes au coût amorti	69 731			-2 902		
Autres dettes	78 280					
Instruments dérivés passifs	2 164				2 243	-1 637
<i>Actualisation</i>					-121	
Total		-186	172	-2 902	2 463	-1 637

Au 30 septembre 2008 :

09/2007	Valeur au bilan	Résultat opérationnel		Résultat financier		Capitaux propres
		Dotations/Reprises	Produit de trésorerie et équivalent de trésorerie	Coût de l'endettement financier brut	Autres produits et charges financiers	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	13 327		425			
Actifs disponibles à la vente	17					
Prêts et créances	81 549	-109			-386	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	10 131				-448	
Dettes au coût amorti	68 452			-5 752		
Autres dettes	84 714					
Instruments dérivés passifs	5 008				-4 125	279
<i>Actualisation</i>					75	
Total		-109	425	-5 752	-4 885	279

7.3. Politique et gestion des risques financiers

7.3.1. Forte sensibilité aux positions des organismes d'assurance crédit

Le groupe exerce ses activités auprès de clients et en faisant appel à des fournisseurs qui garantissent la solvabilité financière de leur prestataire ou clients auprès d'organismes d'assurance-crédit. Toute diminution ou a fortiori suppression des encours ANOVO accordés par ces organismes à leurs clients, qu'ils soient clients ou fournisseurs d'ANOVO, peut engendrer l'interruption brutale des prestations concernées ou la réclamation par les clients ou fournisseurs du groupe de mesures exceptionnelles et immédiates, fort coûteuses à mettre en œuvre visant à compenser cette diminution ou suppression de la couverture consentie par les assureurs-crédits. La crise financière de l'automne 2008 a contribué à une approche très rigoureuse du risque par les assureurs-crédits sur le compte ANOVO.

7.3.2. Risque de change

La société exerce une activité récurrente de services offrant des prestations réalisées localement par les filiales d'ANOVO, donc dans la même devise que la devise de règlement. Ainsi, le groupe n'est pas exposé au risque de change au travers de ses opérations commerciales directes.

Seules les transactions internes exposent le groupe aux fluctuations de change.

En revanche, le développement international d'ANOVO conduit le groupe à investir afin de développer son activité dans chacune des régions. L'essentiel du financement des investissements ainsi réalisés s'est effectué sur la base d'un financement structuré :

- Soit par des capitaux propres ;
- Soit par la dette contractée par la maison-mère.

Le risque de change sur ces investissements n'est pas couvert. Du fait de l'incertitude quant aux échéances de remboursement des créances ou dettes du groupe, la couverture du « risque à terme » est difficile et, par conséquent, souscrire à des instruments de couverture serait une opération spéculative.

L'impact négatif sur les capitaux propres consolidés d'une variation défavorable de l'ensemble des taux de change de 10% par rapport à l'euro serait de 1,8% soit (818) K€.

7.3.3. Risque de taux

Au 31 mars 2009, la dette à taux variable hors produits dérivés (2,2 M€) se décompose comme suit :

Dettes restructurées.....	41,7 M€
Autres dettes bancaires	0,5 M€
Dettes de location-financement.....	17,9 M€
Découverts bancaires et lignes de factoring.....	12,9 M€
Total.....	73,0 M€

Au 31 mars 2009, 30% de la dette à taux variable fait l'objet d'un swap de taux, un accord ayant été signé fin janvier 2009 mettant un terme aux contrats contestés. La juste valeur de ces produits dérivés est communiquée chaque fin de trimestre par la banque émettrice et confirmée par un cabinet indépendant.

Les instruments de couverture signés sont considérés comme étant des instruments éligibles aux opérations de couverture puis traités en part efficace et non efficace.

Au 31 mars 2009, la variation des justes valeurs a été comptabilisée de la manière suivante :

- Un produit de 0,6 M€ dans le résultat consolidé du groupe (correspondant à la part inefficace de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés éligibles à la comptabilité de couverture) ;
- Et un impact négatif de 1,8 M€ dans les capitaux propres (part efficace).

Synthèse des couvertures de taux existantes au 31 mars 2009

Banque	Élément couvert	Montant initial	Montant amorti	Taux reçu	du	au	Caractéristiques de la couverture (Taux payé)	Tx effectif	Tx payé maxi
Banque B	Dettes restructurées	25 062 487	16 624 992	Euribor 3 mois	02/08/2007	02/02/2013	Swap taux fixe à 5.85%	5.85 %	5.85 %
Banque B	Crédit bail	5 481 695	4 988 826	Euribor 3 mois	02/07/2007	02/01/2013	Swap taux fixe à 5.85%	5.85 %	5.85 %
		30 544 182	21 613 817						

Sensibilité de la dette à taux variable et des instruments dérivés aux variations des taux d'intérêts

Une hausse ou une baisse de 100 points de base ($\pm 1\%$) sur l'ensemble des courbes de taux aurait un impact sur la charge d'intérêts annuelle avant impôt du groupe d'environ ± 757 K€.

Ce calcul a été réalisé avec les hypothèses suivantes :

- Il inclut les flux d'intérêts issus des instruments financiers dérivés, mais pas les variations de juste valeur ;
- L'échéancier retenu est celui en vigueur au 31 mars 2009 ;
- Il a été établi en prenant pour référence les valeurs au 31 mars 2009 des taux d'intérêts suivants :
 - Euribor 3M..... 1,51%
 - Eonia 1,636%
 - Taux de base UK..... 0,5%

La sensibilité de la juste valeur des instruments dérivés aux variations des taux d'intérêts n'a pas été évaluée.

7.3.4. Risque de contrepartie (crédit)

La société est exposée au risque de crédit principalement sur le recouvrement des créances clients. Parmi les dix premiers clients du groupe, qui représentent 60 % du chiffre d'affaires du Groupe, certains sont plus particulièrement affectés par la crise économique et financière actuelle et ont récemment annoncé des pertes significatives. La société n'est cependant pas en mesure de se prononcer sur leur situation financière à date.

Par ailleurs, les clients du groupe, souvent également fournisseurs, font preuve d'une particulière vigilance quant au choix des prestataires auxquels ils confient leur propre « service client » et alignent leur décision sur les recommandations de leurs assureurs crédit. Aujourd'hui, bien qu'aucun client n'ait notifié à la société le retrait des prestations qui lui sont confiées, nombre d'entre eux sont en attente du succès de l'opération de consolidation financière proposée par le Conseil d'administration qui assurera la pérennité du groupe.

Au 31 mars 2009, les créances en souffrance représentent un montant de 14,5 M€ sur un total de 81,6 M€ (en valeur brute) soit 18%. A cette date, la structure de la balance âgée est comparable à celle établie au 30 septembre 2008 (page 73 du document de référence 2007-2008).

Les provisions pour dépréciation des créances clients ont évolué comme suit, sur le 1^{er} semestre de l'exercice 2008-2009 :

(en milliers d'euros)	09/08	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Variations de change	03/09
Prov. clients et comptes rattachés	-5 859	-250	1 209	61	44	-4 796
Total	-5 859	-250	1 209	61	44	-4 796

7.3.5. Risque de liquidité

Le tableau suivant représente les flux de trésorerie futurs liés aux principaux éléments de passifs et aux instruments dérivés enregistrés à la clôture du 1^{er} semestre 2008-2009 et du dernier exercice. Les flux d'intérêts sont calculés selon la norme IFRS7 et représentent les intérêts à payer pour chaque période concernée.

03/2009	Valeur au bilan	Flux de trésorerie < 1 an		Flux de trésorerie entre 1 an et 5 ans		Flux de trésorerie > 5 ans	
		Intérêts	Remb.	Intérêts	Remb.	Intérêts	Remb.
Dettes financières - part à long terme	46 033	1 826		7 090	32 770	5 685	13 263
Autres passifs à long terme	4 192				4 192		
Fournisseurs (1)	52 015		52 015				
Autres passifs courants	31 122		31 122				
Concours bancaires et part des dettes financières à moins d'un an	37 271	2 158	37 271				
Total	170 632	3 983	120 408	7 090	36 962	5 685	13 263

(1) : Le BFR Normatif est de 6,6% du chiffre d'affaires

Il a été établi en prenant pour référence les valeurs au 31 mars 2009 des taux d'intérêts suivants :

Euribor 3M.....	1,51%
Taux de base UK.....	0,5%

Au 30 septembre 2008, la situation était la suivante :

09/2008	Valeur au bilan	Flux de trésorerie < 1 an		Flux de trésorerie entre 1 an et 5 ans		Flux de trésorerie > 5 ans	
		Intérêts	Remb.	Intérêts	Remb.	Intérêts	Remb.
Dettes financières - part à long terme	55 774	5 003		13 844	40 995	5 956	14 779
Autres passifs à long terme	65				65		
Fournisseurs (1)	54 401	0	54 401				
Autres passifs courants	34 657	0	34 657				
Concours bancaires et part des dettes financières à moins d'un an (1)	27 807	2 501	27 807				
Total	172 704	7 504	116 865	13 844	41 061	5 956	14 779

(1) : Le BFR Normatif est de 5,5% du chiffre d'affaires. L'amélioration ponctuelle de 12 M€ au 30 septembre 2008 a été compensée par des lignes d'affacturage libérées à cette date.

Informations quantitatives et qualitatives sur la dette restructurée

Au 31 mars 2009, la dette restructurée (au cours du premier semestre 2002-2003) s'élève à 41,7 M€ se répartissant comme suit par échéance :

à moins d'un an	16,9 M€
entre un an et 5 ans	24,8 M€

Cette dette financière restructurée est remboursable annuellement, jusqu'en février 2013. L'annuité de février 2009 a été reportée à septembre 2009 dans le cadre d'un accord avec les créanciers. Enfin, le groupe est tenu au respect de ratios prudentiels (covenants) vis-à-vis de la Royal Bank of Scotland (RBS) respectés au 31 décembre 2008 et au 31 mars 2009 et dont le non respect entraînerait la possibilité pour le prêteur d'accélérer le remboursement de son concours. Le groupe n'a pas d'autres covenants à respecter vis à vis d'autres établissements.

Risque de liquidité - Restructuration financière proposée au vote des actionnaires

Au 31 mars 2009, la trésorerie disponible est de 8,3 M€ et les lignes de découvert et de factoring accordées s'élèvent à 24,3 M€ et sont utilisées à hauteur de 15,6 M€, soit un disponible de 8,7 M€. Sur ces lignes renouvelées annuellement, 2,7 M€ de lignes de crédit court terme ont été supprimées sur le semestre.

La société a continué de faire face à une dégradation de son fonds de roulement consécutive à un bilan déséquilibré ayant entraîné, compte tenu de l'endettement de la société, outre l'impossibilité de recourir à des refinancements en crédit-bail, le retrait de lignes de crédit court terme, la résiliation des positions de certains assureurs-crédit et des restrictions posées par les banquiers locaux de certaines filiales à la remontée d'avances de trésorerie à la société (en application de la convention de trésorerie en vigueur au sein du Groupe) compte tenu de son endettement rendant le financement de la société difficile dans le contexte financier actuel.

Le poids du service de la dette et le contexte actuel de crise financière et de resserrement du crédit ont amené la direction générale à engager des négociations avec le pool bancaire afin de revoir les modalités de la dette restructurée pour sécuriser le financement de la croissance. Dans ce cadre, les créanciers de la dette restructurée ont accepté le principe du report de l'annuité de la dette de février 2009 au 30 septembre 2009 ainsi qu'un accord visant à réduire la dette et consolider le bilan d'ANOVO. Dans le cadre de cet accord :

- des créances, d'une valeur de 15 M€, ont été acquises à un prix décoté au 19 décembre 2008 par Genesis Partners, société désormais détenue à 99,99% par Saint-Germain Participations, société elle-même contrôlée par Christian Guilbert,
- l'Assemblée Générale des actionnaires, doit se prononcer sur une augmentation de capital de 15 M€ réservée à Genesis Partners et réalisée par compensation de créances, le prix de souscription, déterminé sur la base de la moyenne du cours de l'action ANOVO à la clôture sur les 4 séances ayant précédé le Conseil d'Administration du 27 novembre 2008, soit 2,40€ par action regroupée,
- la dette restructurée, ainsi réduite de plus d'un tiers, s'élèverait alors à 26,7 M€ et serait rééchelonnée (conditions inchangées soit Euribor 3 mois +200bp) sur 6 ans en échéances semestrielles, avec une première échéance de 2 M€ en septembre 2009 puis de 4,5 M€, 5 M€, 5,5 M€, 6 M€ et 3,7 M€ de 2010 à 2014. Ce rééchelonnement a été accordé sous condition de la réussite de l'augmentation de capital présentée ci-dessus et est assorti de nouveaux ratios prudentiels et prévoit l'affectation prioritaire au remboursement des échéanciers de septembre 2013 et mars 2014 des produits de cessions d'actifs excédant un certain seuil et de 50% des sommes initialement dues à un établissement financier au titre des produits dérivés contestés et abandonnés par ledit établissement au terme de l'issue favorable des négociations portant sur ces produits dérivés.

A l'issue de cette augmentation de capital, Genesis Partners détiendrait 47,8 % du capital d'ANOVO. En conséquence, l'opération a obtenu une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique d'achat par l'Autorité des Marchés Financiers.

Soucieux d'associer les actionnaires actuels à cette opération, le Conseil d'Administration a également décidé de proposer à l'Assemblée Générale l'attribution gratuite de trois catégories de BSA à l'ensemble des actionnaires. Cette attribution a été améliorée les 5 janvier 2009, 13 février 2009 et enfin le 19 mai 2009. Les caractéristiques finalement proposées sont les suivantes : pour 1 action détenue, chaque actionnaire recevrait 20 BSA1, 10 BSA2 et 8 BSA3 :

- 20 BSA1 donneraient le droit de souscrire à 1 action ANOVO au prix de 0,80 € pendant 3 mois à compter du lendemain de la réalisation de l'augmentation de capital réservée ;
- 20 BSA2 donneraient le droit de souscrire à 1 action ANOVO au prix de 1,60 € pendant les 12 mois suivants la période d'exercice des BSA1 ;
- enfin, 20 BSA3 donneraient le droit de souscrire à 1 action ANOVO au prix de 2,40 € pendant les 12 mois suivants la période d'exercice des BSA2.

En cas d'exercice de tous les BSA, la participation de Genesis Partners descendrait à 24 % et ANOVO disposerait alors d'une trésorerie additionnelle de 17,5 M€.

L'opération initiale a fait l'objet d'une note d'opération qui a reçu le 16 février 2009 le visa n° 09-037 de l'Autorité des Marchés Financiers. Cette note d'opération sera mise à jour préalablement à l'Assemblée Générale, notamment s'agissant modifications apportées aux conditions d'émission des BSA, sur l'actionariat de GENESIS PARTNERS, et sur la situation financière de la société, et le document de référence 2007/2008 fera l'objet d'une actualisation.

Ces opérations devront être précédées d'une réduction de la valeur nominale de l'action à 0,80 €.

En complément de ces opérations, le Conseil d'Administration a décidé la constitution d'un Fonds Commun de Placement d'Entreprise dédié pour offrir aux salariés de la société la possibilité de participer au capital.

Le rachat, par GENESIS PARTNERS, d'une partie de la dette restructurée (soit 15 M€) et la proposition à l'Assemblée Générale de son incorporation au capital dont l'approbation conditionne le rééchelonnement sur 6 ans de la dette résiduelle (soit 26,7 M€) permettent d'assurer la pérennité de l'entreprise. Ce rééchelonnement est conditionné à l'approbation par les actionnaires du projet d'augmentation de capital réservée qui leur est soumis.

À l'issue de l'augmentation de capital réservée, la société disposera d'une structure financière lui permettant de rétablir ses positions auprès des assureurs-crédit, de recourir, si besoin, à de nouvelles sources de financement, notamment des refinancements immobiliers, afin d'honorer ses obligations à court terme, et d'assurer son développement auprès de ses clients.

Si cette opération n'était pas votée par les actionnaires, la société anticipe de ne pas disposer d'une marge de manœuvre en trésorerie suffisante au regard de l'échéance de 8,4 M€ (hors intérêts) de septembre 2009 de sa dette restructurée. En effet, après paiement de cette échéance, alors même que la trésorerie du Groupe s'élèverait à fin septembre 2009 à 6 M€, celle de la maison-mère serait négative à hauteur de 2,1 M€, ne permettant pas d'assurer l'exploitation courante. À 1 an, après paiement des échéances de la dette restructurée de septembre 2009 et janvier/février 2010, la trésorerie consolidée du Groupe serait négative à hauteur de 1,6 M€ et celle de la société-mère serait négative à hauteur de 8,7M€. Il en irait autrement si les conditions de marché étaient exceptionnellement favorables et si les cessions d'actifs recherchées aboutissaient positivement.

L'impossibilité pour ANOVO d'honorer ces échéances entraînerait la nécessité de renégocier à nouveau avec les créanciers de la société, lesquels pourraient avoir la possibilité de faire valoir les clauses d'exigibilité anticipée stipulées aux contrats de prêt et d'exercer les garanties accordées sur les titres des filiales.

NOTE 8 - Engagements hors bilan

8.1. Engagements financiers donnés hors bilan

Cautions, garanties et autres engagements :

(en milliers d'euros)	03/2009	09/2008
Garanties de passifs	130	283
Garantie des engagements de ANOVO Italia envers Unieuro (prise en charge par ANOVO Italia des extensions de garantie)	1 000	1 000
Garanties en faveur d'organismes financiers	2 781	3 089
Total	3 911	4 373

En outre, le groupe ANOVO s'est porté caution ou a donné des garanties à des organismes financiers à hauteur de 47,8 M€ au 31 mars 2009 (47,78 M€ au 30/09/2008), sommes figurant déjà en dettes financières au passif du bilan.

Le groupe s'est également porté caution et a donné des garanties ou signé des lettres de patronage à des organismes financiers à hauteur de 17,9 M€ (15,4 M€ au 30/09/2008), sommes figurant en engagements de contrats de location et en provision ou passif du bilan.

Nantissement des titres :

Liste des sociétés dont les titres sont nantis en garantie de la dette restructurée :

- ANOVO Italia ;
- A Novo Comlink España ;
- ANOVO Nordic AB ;
- A Novo UK Ltd ;
- ANOVO Americas.

Liste des sociétés détenues par des holdings dont les titres sont nantis en garantie de la dette restructurée :

- A Novo Arce ;
- A Novo Norge ;
- Cedro Soluciones Totales.

Les Sicav d'ANOVO font l'objet d'un nantissement à hauteur de 1,2 M€ et figurent en actifs financiers.

8.2. Autres engagements hors bilan

Le conseil d'administration du 1er décembre 2004 a autorisé le principe du versement d'indemnités de rupture en cas de révocation ou non renouvellement du mandat social du Directeur Général et du Directeur Général Délégué à l'initiative de la société, dont le montant maximum est égal à deux fois le montant des rémunérations brutes (primes incluses) perçues au cours des 12 derniers mois précédant la fin du mandat. Conformément à la décision du Conseil d'administration du 5 décembre 2008 qui a mis ces indemnités en conformité avec les articles L. 225-42-1 et R. 225-34-1 du Code de commerce, dans leur rédaction issue des dispositions de la loi n°2007-1223 du 21 août 2007 dite « TEPA », ainsi qu'avec les recommandations AFEP/MEDEF d'octobre 2008 relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé, le versement des indemnités de rupture est désormais lié à des conditions de performance.

Le 29 septembre 2003, ANOVO a consenti un abandon de créances de 0,4 M€ avec clause de retour à meilleure fortune au profit de A Novo Portugal. Le retour à meilleure fortune d'A NOVO Portugal doit intervenir dans un délai de 5 années après le 30 septembre 2003 et est caractérisé par un flux de trésorerie d'exploitation équivalent à 5% du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de l'acquisition des 40% résiduels d'une filiale, une remise exceptionnelle de 1€ par matériel réparé par la filiale a été accordée au cédant ou à tout opérateur similaire du même pays présenté par le cédant, dans la limite de 0,5 M€.

En matière d'engagement de retraite des sites français, ANOVO a souhaité mettre en place le principe du corridor. Ainsi, la valeur actualisée de l'obligation à la date de clôture est de 2,4 M€ diminuée de l'écart actuariel non comptabilisé de 0,1 M€.

La société A Novo Comlink España, filiale à 100% d'ANOVO, a signé les accords définitifs avec la Junta de Andalucía concernant la restructuration de son activité Assemblage de Malaga. Dans le cadre de ces accords, le groupe doit décaisser 6,4 M€ sur toute la période de préretraite PJP (Plan de Jubilación Parcial) jusqu'en 2018. Le système prévoit :

- Pour les 216 salariés concernés, une dispense de travail entre 55 ans et 60 ans (il est pendant cette période indemnisé par les divers régimes d'assistance ou d'assurance-chômage) et un retour au travail pour 245 heures / an entre 60 et 65 ans ;
- Un engagement d'embauche « en remplacement » chaque fois qu'un PJP entre dans sa 60ème année, soit environ 150 embauches d'ici à 2013).

ANOVO a pris l'engagement d'embaucher 30 personnes dans le cadre d'un accord spécifique d'ici l'été 2009. Une subvention de 33 K€ par personne embauchée sera enregistrée en compte de résultat au moment de l'embauche effective.

Dans le cadre de la reprise du site de Montauban, ANOVO s'est engagé à maintenir le niveau d'emploi global pendant une durée de trois ans.

ANOVO NORDIC a pris un engagement de non concurrence envers l'acquéreur de son activité à Vanesborg à concurrence de 1 M€ par violation, garanti par ANOVO.

8.3. Engagements de contrats de location

Les contrats de locations immobilières et mobilières détaillés ci-dessous sont des contrats de locations pures qui n'ont pas pour vocation à engager le groupe de façon permanente. C'est pourquoi, ils n'ont pas été retraités en crédit bail à l'actif et au passif du bilan.

Engagement locatif du groupe :

(en milliers d'euro)	31/03/09	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Location immobilière	10 652	2 837	6 383	1 433
Location mobilière	584	342	242	
Total locations	11 236	3 179	6 625	1 433

8.4. Autres informations

A la connaissance du groupe ANOVO, la présentation des engagements hors bilan n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

Le processus d'identification des engagements hors bilan a été mené par la direction juridique du groupe. Elle s'est rapprochée de chacune des filiales afin de recenser l'exhaustivité des engagements. La direction juridique a élaboré un questionnaire détaillé afin de garantir la cohérence des informations. Chaque direction générale de filiale s'est engagée sur l'exhaustivité et la pertinence des informations ainsi remontées.

Pour la maison mère, la direction juridique du groupe assure un suivi centralisé de tous les engagements. Ces engagements sont ensuite chiffrés et corroborés avec les informations détenues par la direction financière.

NOTE 9 - Informations sectorielles

9.1. Compte de résultat, investissements et total actif

Répartition des composantes du résultat opérationnel par Domaines d'Activité Stratégiques au 31 mars 2009 :

(en milliers d'euros)	Telco	Multimédia	Non affecté	Total
Chiffre d'affaires	95 903	94 302	0	190 205
Marge brute	13 931	14 103	0	28 034
Résultat opérationnel avant résultat sur cession de participation et dépréciation des écarts d'acquisition (*)	4 249	4 318	(1 314)	7 254
Résultat opérationnel	4 249	4 318	(1 314)	7 254
Investissements	(974)	(584)	(1 042)	(2 600)

Période comparative retraitée au 31 mars 2008 :

(en milliers d'euros)	Telco	Multimédia	Non affecté	Total
Chiffre d'affaires	74 135	94 141	0	168 275
Marge brute	9 109	9 993	0	19 103
Résultat opérationnel avant résultat sur cession de participation et dépréciation des écarts d'acquisition	1 461	(48)	(1 330)	83
Résultat opérationnel	1 461	(3 128)	(1 330)	(2 997)
Investissements	(1 373)	(1 160)	(905)	(3 438)

Répartition des composantes du résultat opérationnel par secteurs géographiques au 31 mars 2009 :

(en milliers d'euros)	UK	France	Italie	Espagne	Nordic	Amérique	Total
Chiffre d'affaires	53 411	73 584	15 472	15 325	25 858	6 555	190 205
Marge brute	7 588	12 067	2 092	1 726	3 235	1 327	28 034
Résultat opérationnel avant résultat sur cession de participation et dépréciation des écarts d'acquisition	2 697	3 185	668	(436)	651	488	7 254
Résultat opérationnel	2 697	3 185	668	(436)	651	488	7 254
Investissements	(265)	(1 570)	(207)	(137)	(144)	(276)	(2 600)
Total actif	52 554	91 908	26 608	16 382	31 839	9 933	229 224

Période comparative retraitée du résultat opérationnel par secteurs géographiques au 31 mars 2008 :

(en milliers d'euros)	UK	France	Italie	Espagne	Nordic	Amérique	Total
Chiffre d'affaires	52 148	57 057	13 837	15 023	25 800	4 410	168 275
Marge brute	4 167	8 354	2 234	926	2 784	638	19 103
Résultat opérationnel avant résultat sur cession de participation et dépréciation des écarts d'acquisition	(802)	2 154	404	(1 735)	339	(277)	83
Résultat opérationnel	(3 882)	2 154	404	(1 735)	339	(277)	(2 997)
Investissements	(955)	(1 188)	(97)	(830)	(179)	(189)	(3 438)
Total actif	55 774	81 503	15 966	20 049	35 974	8 254	217 520

9.2. Bilan

Répartition par Domaines d'Activité Stratégiques au 31 mars 2009 :

(en milliers d'euros)	Telco	Multimédia	Non affecté	Total
Ecarts d'acquisition	21 011	32 739	0	53 750
Immobilisations incorporelles	1 590	317	2 363	4 270
Immobilisations corporelles	14 937	26 380	7 241	48 559
Actifs financiers	(18 840)	(944)	21 499	1 715
Impôts différés actifs	(294)	(16)	7 676	7 366
Participations dans les entreprises associées	264	0	0	264
Autres actifs non courants	3 700	0	622	4 322
Total des actifs non courants	22 369	58 477	39 401	120 247
Stocks	7 611	8 747	0	16 358
Clients	35 133	41 306	443	76 881
Autres actifs courants	1 022	1 895	4 539	7 455
Trésorerie et équivalents de trésorerie	664	116	7 503	8 283
Total des actifs courants	44 429	52 063	12 484	108 977
Provisions	98	1 593	4 897	6 588
Dettes financières - part à long terme			46 033	46 033
Impôts différés passifs	180	63	99	342
Autres passifs à long terme	3 722	136	334	4 192
Total des passifs non courants	4 000	1 792	51 363	57 155
Provisions - part courante	340	3 414	1 931	5 685
Concours bancaires et part des dettes financières à moins d'un an			37 271	37 271
Fournisseurs	39 624	39 638	(27 247)	52 015
Autres passifs courants	8 595	11 645	10 881	31 122
Total des passifs courants	48 560	54 697	22 836	126 093

Répartition par Domaines d'Activité Stratégiques sur la période comparative, au 30 septembre 2008 :

(en milliers d'euros)	Telco	Multimédia	Non core	Non affecté	Total
Ecarts d'acquisition	21 011	32 889		0	53 900
Immobilisations incorporelles	1 775	624		2 482	4 881
Immobilisations corporelles	16 194	29 471		5 587	51 251
Actifs financiers	84	20		1 609	1 713
Impôts différés actifs	-303	-9		8 210	7 898
Participations dans les entreprises associées	209	0			209
Autres actifs non courants		0		77	77
Total des actifs non courants	38 970	62 995	0	17 965	119 929
		0			
Stocks	5 778	8 307		0	14 085
Clients	37 515	36 814		1 373	75 702
Autres actifs courants	840	2 605		3 165	6 611
Trésorerie et équivalents de trésorerie		0		13 327	13 327
Total des actifs courants	44 133	47 726	0	17 865	109 724
		0			
Provisions	93	1 926	1 839	3 620	7 478
Dettes financières - part à long terme		0		55 774	55 774
Impôts différés passifs	179	0		114	293
Autres passifs à long terme	22	43			65
Total des passifs non courants	294	1 969	1 839	59 508	63 611
		0			
Provisions - part courante	82	2 741	946	935	4 704
Concours bancaires et part des dettes financières à moins d'un an		0		27 807	27 807
Fournisseurs	23 535	25 851		5 015	54 401
Autres passifs courants	9 563	11 074		14 020	34 657
Total des passifs courants	33 180	39 666	946	47 777	121 569

NOTE 10 - Rémunération des dirigeants

Les rémunérations versées aux Dirigeants sur le premier semestre ont été déterminées en application des principes décrits au paragraphe 4.3.1 du document de référence 2008 (page 101).

Pendant la durée de leur fonction sur le semestre, les membres du Conseil d'administration et du Comex groupe ont perçu une rémunération brute de 1 544 K€ (incluant des charges relatives aux stocks options pour 57,0 K€).

La société n'a pas d'engagement en matière de pension et retraite envers ses organes d'administration. Seule une assurance perte d'emploi a été souscrite. Aucun crédit ou avance n'a été accordé aux dirigeants.

Les indemnités de départ bénéficiant au Directeur Général et du Directeur Général Délégué ont été mises en conformité avec les dispositions légales et les recommandations AFEP / MEDEF (voir paragraphe 8.2).

NOTE 11 - Événements survenus après la clôture de l'exercice et impact sur le risque de liquidité du groupe

Le 19 Mai 2009, le conseil d'administration d'ANOVO SA a convoqué l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur l'opération de restructuration financière décrite au paragraphe 7.3.5 ci-avant.

Cette opération proposée à l'Assemblée Générale du 30 juin 2009 aurait l'avantage à la fois de sécuriser la trésorerie du groupe, de renforcer son bilan - en particulier vis à vis de ses principaux clients et fournisseurs - et de le doter d'un actionnaire de référence désireux d'accompagner sa croissance rentable sur le long terme.